----- Message transféré -----

Sujet: [INTERNET] enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique

Contribution de Mr et Mme Gauvin **Date**: Mon. 10 Jun 2019 19:20:05 +0200

De:

Pour: enquete.RN176@gmail.com

Mr et Mme Gauvin

Bonjour,

Tout d'abord nous nous étonnons de ne pas avoir été informés de la lère réunion d'information sur ce projet qui s'est tenue le 30 avril 2019 à La Ville es Nonais. De la même façon nous nous étonnons de ne pas avoir reçu dans notre boîte aux lettres les documents qui ont été apparemment distribués à cette réunion et qui présentaient le projet. Il semble que nos hameaux, côté Côtes d'Armor, aient été largement oubliés dans cette phase préparatoire du projet.

Comme beaucoup d'autres habitants des hameaux du Boisanne, de Galienne, de Lisenais ou de la Gourbanière, nous sommes inquiets à propos de 2 aspects principaux du projet actuel: tout d'abord la modification de la circulation pendant la durée des travaux (si nous avons bien compris il s'agirait de 5 périodes de 5 à 7 semaines réparties sur un an et demi). Le projet prévu ne nous semble pas tenir compte des nuisances multiples qu'il créerait en terme de circulation, de nuisances sonores et de pollution atmosphérique par le nombre de véhicules à l'arrêt à chaque embouteillage. De plus le nombre de véhicules devant emprunter le pont du Boisanne passerait, toujours si nous avons bien compris à environ 10 0000 par jour, or ce pont n'a certainement pas été prévu pour cela. Pour toutes ces raisons il nous paraît que les variantes proposées par des membres de l'Association Rêves et Rance doivent être très soigneusement étudiées par vos services sans a priori et dans le souci du bien public.

Notre 2ème source d'inquiétude, là encore comme beaucoup d'habitants des hameaux déjà nommés, est l'augmentation des nuisances sonores durables provoquées par la mise à 2x2 voies du pont Chateaubriand et de la portion de RN qui passe devant nos hameaux. Le passage de 80 km/h à 110 km/h augmentera fatalement le bruit des véhicules, déjà très important aujourd'hui. A notre connaissance aucune mesure n'a été pratiquée récemment, et notamment depuis l'apparition des embouteillages provoqués par le pont qui révèlent une augmentation du trafic, car nous habitons Le Boisanne depuis 25 ans et toute l'année. Nous pouvons déjà témoigner que selon la saison et la météo, notamment par routes mouillées, plafond bas et vents de Sud Ouest (or ce sont les vents dominants dans nos régions les 2/3 de l'année) la nuisance sonore est importante. Nous n'osons imaginer ce que cela sera lorsque les véhicules passeront à 110 km/h! Nous demandons donc que des mesures soient pratiquées pour évaluer ces nuisances sonores dans nos villages et en particulier à partir des habitations les plus proches de la RN, et que ces mesures tiennent compte de la météo et des vents dominants comme il a été expliqué plus haut. Si ces mesures faisaient apparaître, ce qui est probable, des nuisances à hauteur de 60 db, nous exigeons que des protections anti-bruit soient ajoutées au projet actuel pour protéger nos hameaux.

En espérant avoir été clairs et que vous voudrez bien prendre en compte ces inquiétudes et ces demandes,

Bien cordialement

Hervé et Catherine Gauvin